

AG du CRDG du 4 octobre 2019 **Hôtel de Ville de Hannut**

Partie « info/débat » : « L'aide-service du CRDG à ses partenaires »

Introduction :

La Cellule de coordination du CRDG est composée de 5 personnes (pour l'équivalent de 4,1 temps-plein).

Depuis quelques années, le CRDG a développé toute une série de services à l'attention de ses partenaires (communes, supracommunaux et associations).

Suite aux dernières élections, de nouveaux représentants ont rejoint l'AG du CRDG. Il est utile de leur présenter les services offerts par le CRDG. De plus, la Cellule de coordination souhaite recueillir les avis, remarques et suggestions des différents partenaires par rapport à ces services. Il est en effet important que les services offerts soient le mieux en phase avec les préoccupations, les attentes et les besoins de chacun.

Un power point est présenté par l'ensemble de l'équipe, afin d'illustrer les exemples de services offerts. La liste complète des services a été fournie dans les documents préparatoires de l'AG. Elle est redistribuée avant la présentation. La liste complète de l'aide-service de la Cellule de coordination aux partenaires du CRDG est accessible sur : <http://www.crdg.eu/telechargements/documents-du-crdg/send/20-documents-du-crdg/1919-liste-de-l-aide-service-du-crdg-a-ses-partenaires>

Cette liste s'articule autour de 7 rubriques différentes :

- mise à disposition d'inventaires à l'échelle du bassin Dyle-Gette
- prêt de matériel de gestion
- prêt de matériel d'exposition/animation
- réalisation de supports de communication
- soutien aux initiatives locales
- expertise/aide-conseil dans diverses problématiques
- tables-rondes/rencontres thématiques entre les partenaires du CRDG

1) mise à disposition d'inventaires à l'échelle du bassin Dyle-Gette :

Pierre-Denis Plisnier (Amis du Parc de la Dyle) marque son intérêt pour les données d'inventaires disponibles sur sa commune (Grez-Doiceau).

Christine Moulart (Action Environnement Beauvechain) souhaite que le CRDG soit aussi disponible pour fournir des réponses plus directes à des demandes d'infos plus locales et ponctuelles (ex : lors d'enquêtes publiques).

Véronique Debrouwer (Commune de Perwez) trouve très utiles les infos du CRDG sur les sites naturels protégés et non protégés de sa commune : cela permet d'entrevoir des collaborations en vue de protéger de nouvelles zones.

2) prêt de matériel de gestion :

Sylvie Van den Eynde (Commune de Rixensart) demande comment sa commune peut disposer des barrages flottants. Les partenaires sont invités à venir retirer le matériel dans les locaux du CRDG à Perwez (ou au hangar du Service Travaux de Perwez, pour le matériel le plus volumineux) et venir recueillir les conseils d'utilisation auprès du CRDG.

3) prêt de matériel d'exposition/animation:

Pierre-Denis Plisnier (Amis du Parc de la Dyle) marque son intérêt pour le kit d'analyses de l'eau. Il fait aussi remarquer que le CRDG ne semble pas prêter ses gobelets pour n'importe quelle manifestation, puisqu'une demande de prêt vient d'être refusée. Jean-Marie Tricot confirme que, dans le cas en question (manifestation contre le contournement nord de Wavre), le CRDG a opté pour une position prudente. Dans ce genre de situation (exceptionnelle), il serait préférable que l'organisateur communique sur la « neutralité » du CRDG par rapport à l'objectif de la manifestation. Par ailleurs, ce dernier pouvait bénéficier d'autres fournisseurs de gobelets.

Marie Burette (Fondation Rurale de Wallonie) suggère de mettre les 3 films vidéo en DVD sur You Tube, pour en améliorer leur diffusion.

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que l'itinérance de l'exposition/animation du CRDG sera en « stand by » durant l'année 2020. Depuis 5 ans, ce service s'appuie sur l'utilisation de certains types de supports d'information/sensibilisation du public. Il repose aussi sur la disponibilité d'un pool de plusieurs personnes bénévoles venant seconder la Cellule de coordination. Celle-ci a souhaité prendre le recul nécessaire en 2020 pour évaluer ce service et le réorganiser, afin qu'il soit moins chronophage et plus « rationnel ». A noter que, durant cette année de « moratoire », l'exposition restera cependant disponible pour les partenaires qui souhaiteront l'emprunter.

4) réalisation de supports de communication :

Pierre-Denis Plisnier (Amis du Parc de la Dyle) marque son intérêt pour les posters spécifiques sur sa commune (NDLR : ils ont été réalisés en 2009). Il ajoute que les panneaux/valves communaux placés en rues dans sa commune sont vides. Ce sont des espaces de communication à exploiter : le CRDG pourrait utilement y afficher des infos. Les données d'inventaires (accompagnées de messages à la population) doivent être davantage diffusées auprès du grand public pour le sensibiliser à la cause.

Geneviève Hendrix informe l'assemblée que tous les supports de communication du CRDG sont en ligne sur le site web, mais ils ne sont pas tous faciles à trouver.

Cathy Delcorps précise que le CRDG travaille actuellement sur une procédure qui permettra aux partenaires d'accéder plus facilement aux différents supports de communication/sensibilisation du CRDG.

Geneviève Hendrix rappelle aussi la possibilité de s'abonner à la Lettre d'info trimestrielle du CRDG (via un onglet sur le site web) : de nombreux articles de sensibilisation transitent par la LI.

Marc Bastin ajoute que les services administratifs de la Province du BW (via Jocelyne de Kerckhove) consacrent aussi beaucoup de temps à sensibiliser les riverains des cours d'eau, lors des travaux et des visites de terrain. Le CRDG aide les gestionnaires de cours d'eau à rédiger des toutes-boîtes « info chantiers ».

Aurélien Van Eeckhout (Commune de Chaumont-Gistoux) demande si les articles destinés aux bulletins communaux et associatifs couvrent tous les sujets. La réponse est oui, mais il faut distinguer d'une part les articles qui paraissent dans le LI du CRDG et qui sont classés par rubriques thématiques sur le site web (voir « nos actions ») et, d'autre part, les articles plus « courts » qui sont rédigés expressément par le CRDG et envoyés aux communes et associations partenaires pour insertion dans leurs publications.

5) soutien aux initiatives locales :

Isabelle Delgoffe remercie une nouvelle fois les partenaires qui se sont mobilisés pour les chantiers de nettoyage des cours d'eau. L'année 2019 marque un tournant, puisque, en plus du CRDG, 14 communes ont passé commande pour un chantier à Aer Aqua Terra et que les chantiers en teambuidings se sont multipliés.

Marc Bastin suggère de recourir aussi à la procédure des « peines d'intérêt général » pour ces chantiers.

Christine Moulaert (Action Environnement Beauvechain) fait remarquer que les consignes pour l'évacuation des balsamines de l'Himalaya, lorsqu'elles doivent être arrachées en grand nombre, ne sont pas toujours très claires. Jérémie Guyon répond que, dans ce cas, la commune est invitée à prendre en charge l'évacuation et à suivre la filière de l'incinération.

6) expertise/aide-conseil :

Jean-Marie Tricot cite en exemple l'implication positive du CRDG dans le projet de repoissonnement ciblé de la Nethen à Beauvechain ou pour des situations délicates en matière de cohabitation avec le castor.

7) tables-rondes/rencontres thématiques entre les partenaires du CRDG :

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que le CRDG prévoit d'entamer en 2020 un cycle de rencontres entre partenaires, destinées à présenter, partager et valoriser les expériences constructives et positives menées dans chacune des problématiques traitées par le CRDG.

Pour la relance des groupes de travail décentralisés, Hugo Moreau (Groupe CRA) suggère au CRDG de reconstituer préalablement la composition de chaque GT. En effet, depuis la mise en place des 6 GT en 2014, il y a eu pas mal de changements de personnes.